La Justice en France par le site du ministère

publié le 19/02/2009 - mis à jour le 22/12/2014

Quatrième - activité pédagogique - TUIC

Descriptif :

Aborder le thème de la Justice inscrit au programme de quatrième en s'appuyant sur le site du Ministère de la Justice.

L'objectif de la séance est de comprendre le fonctionnement de l'appareil judiciaire en s'appuyant sur le site du Ministère de la Justice dans la rubrique "Ado Justice".

En salle informatique, les élèves répondent en autonomie au questionnaire qui leur est distribué. Le moment de la correction est l'occasion de débattre avec les élèves sur des points particuliers, et d'apporter éventuellement des approfondissements. Puis, chez eux, les élèves rédigent leurs réponses au propre dans leur cahier qui feront office de leçon, avant le contrôle.

Document joint

Questionnaire élèves sur le site du ministère de la Justice (Word de 45 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.